

## Recommandation 235 de l'Assemblée de l'UEO sur les politiques nucléaires en Europe (Paris, 19 juin 1973)

**Légende:** Le 19 juin 1973, l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) adopte la recommandation 235 sur les politiques nucléaires en Europe, encourageant le Conseil de l'UEO à promouvoir une politique européenne d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et à étudier, avec les États-Unis, les possibilités d'adoption de politiques nucléaires atlantiques communes.

**Source:** Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. "Recommandation n°235 sur les politiques nucléaires en Europe (Paris, deuxième séance, 19 juin 1973)" dans Actes officiels: Dix-neuvième session ordinaire, Première Partie, Vol. II: Procès-verbaux: Compte rendu des débats. Paris: Assemblée de l'UEO. Juin 1973, p. 26.

**Copyright:** (c) WEU Secretariat General - Secrétariat Général UEO

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/recommandation\\_235\\_de\\_l\\_assemblee\\_de\\_l\\_ueo\\_sur\\_les\\_politiques\\_nucleaires\\_en\\_europe\\_paris\\_19\\_juin\\_1973-fr-30341811-3889-4af6-9b43-3bea58f2b529.html](http://www.cvce.eu/obj/recommandation_235_de_l_assemblee_de_l_ueo_sur_les_politiques_nucleaires_en_europe_paris_19_juin_1973-fr-30341811-3889-4af6-9b43-3bea58f2b529.html)



**Date de dernière mise à jour:** 25/10/2016

**RECOMMANDATION n° 235**  
**sur les politiques nucléaires en Europe**

L'Assemblée,

Consciente du danger que pourrait représenter, pour les pays d'Europe occidentale, une dépendance trop étroite à l'égard de sources d'approvisionnement extérieures dans le domaine énergétique ;

Considérant que la phase de recherche et de développement, qui a été dominée par les autorités de l'énergie atomique nationales, arrive à son terme et qu'est maintenant ouverte la période industrielle au cours de laquelle l'industrie va devoir jouer le rôle principal ;

Considérant la nécessité de favoriser un climat industriel permettant à l'industrie nucléaire de se développer en Europe occidentale afin de réduire la dépendance de l'Europe à l'égard des sources extérieures d'énergie et de rendre ses centrales nucléaires compétitives sur le marché mondial ;

Considérant les études-pilotes effectuées par le Comité de l'O.T.A.N. sur les défis de la société moderne et leur incidence dans le domaine industriel,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

1. De promouvoir une politique européenne d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire :
  - (a) au sein de la Communauté des Neuf ;
  - (b) dans un cadre plus large, notamment en liaison avec l'O.C.D.E. ;
2. De prier instamment la Communauté à neuf d'associer d'autres pays d'Europe occidentale aux travaux du Comité permanent pour la coordination de l'enrichissement de l'uranium ;
3. De rechercher avec le gouvernement américain les possibilités d'adopter des politiques nucléaires atlantiques communes, en suivant une méthode analogue à celle du Comité de l'O.T.A.N. sur les défis de la société moderne.